

aux besoins du commerce de la localité, mais aussi pour consolider les nouveaux ouvrages.

M. CHISHOLM: Il y a quelques années, une tempête a démolé une partie importante de ce quai.

L'hon. M. REID: En 1912.

M. CHISHOLM: On poursuit, sans doute, les travaux entrepris il y a trois ans, afin de restaurer l'ancien quai?

L'hon. M. REID: Oui.

M. CHISHOLM: Les travaux seront-ils exécutés en régie ou à l'entreprise?

L'hon. M. REID: En régie.

M. CHISHOLM: Je croyais que les travaux qui coûtent plus de \$5,000 étaient adjugés à l'entreprise.

L'hon. M. REID: Le bois coûtera \$4,000 et la pierre de remplage environ \$1,200. La plus grande partie de cette somme servira à l'achat du bois et des autres matériaux.

M. CHISHOLM: Pourquoi se propose-t-on d'exécuter les travaux en régie?

L'hon. M. REID: C'est l'habitude pour ces menues réparations

M. CHISHOLM: A-t-on l'intention de continuer à bloquer l'entrée nord de la rade de Port-Hood?

L'hon. M. REID: Nous n'avons pas d'autres projets que ceux qui sont indiqués ici.

M. CHISHOLM: Je voudrais obtenir du ministre des renseignements concernant le blocage de l'entrée de la rade de Port-Hood.

L'hon. M. REID: C'est un travail en cours depuis nombre d'années, mais je ne saurais faire connaître à l'honorable député les intentions du ministère à ce sujet. Je ne suis que ministre intérimaire et je n'en sais rien. Je ne pourrais pas tracer une ligne de conduite sans étudier toute la question et la soumettre au conseil.

Soldier's Cove.—Quai, \$2,500.

M. McKENZIE: Pourquoi le ministre renonce-t-il au programme qu'il s'était tracé à l'égard du quai de Soldier's Cove? L'ancien ministre des Travaux publics a dit et répété maintes fois que de nouveaux ouvrages comme ceux-là ne seraient pas entrepris tant que n'auraient pas été construits ceux pour lesquels des sommes figurent au budget depuis des années, et dont plusieurs y étaient inscrites lorsqu'il a accepté son portefeuille. Voici un nouveau quai que le budget mentionne pour la première fois.

[L'hon. M. Reid.]

L'hon. M. REID: Nous avons ouvert des crédits pour des travaux à d'autres endroits, y compris Grand-Mira.

M. McKENZIE: Ce sont des sommes minimes. Le seul nouveau crédit de quelque importance avait trait à Ben-Eoin et l'on y a renoncé. Il n'y a pas d'entreprise importante dans la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. REID: Ce quai est indispensable. Mes notes disent que les habitants de l'endroit s'adonnent à l'agriculture et forment près de quarante-six familles, mais il y a là et dans les environs quatre cents familles environ qui en bénéficieront. Je comprends que nous devons accorder toute l'aide possible à ces riverains qui sont privés de communications par la voie ferrée.

M. McKENZIE: Je connais l'endroit et je sais le transport par eau qui s'y fait. Il n'est pas habité par des pêcheurs, mais par des cultivateurs, et il y a assez de quais dans le district. Soldier's Cove est situé près de Red-Island, entre Saint-Pierre et Irish-Cove.

(La séance suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

#### Reprise de la séance.

M. SINCLAIR: Le crédit destiné à la construction du quai de Soldier's Cove semble être un crédit nouveau.

L'ex-ministre des Travaux publics (M. Rogers) a déclaré de façon non équivoque que des crédits rayés du budget, ce sont ceux qui ont trait aux quais et aux brise-lames qui seraient les premiers pris en considération lorsque le Gouvernement entreprendrait de nouveaux ouvrages. En 1911, le Gouvernement s'était fait ouvrir des crédits pour la construction d'un certain nombre de quais et de brise-lames en des parties de mon comté où le besoin s'en faisait impérieusement sentir; par la suite, ces crédits furent rayés du budget, le ministre donnant l'assurance qu'ils seraient les premiers à être mis à l'étude quand on déciderait d'entreprendre de nouveaux ouvrages. Le ministre n'a rien dit qui motive l'exception qu'il fait à l'égard de Soldier's-Cove. Je pourrais lui citer à titre d'exemple le quai que l'on projetait de construire à Marie-Joseph, le prolongement d'un brise-lames à Charles'-Cove, le quai qu'on avait décidé de construire à Cole-Harbour et divers autres ouvrages publics de même nature qui devaient être exécutés dans mon comté, le long de la côte de l'Atlantique. Si je m'oppose à l'item en discussion, c'est parce qu'il est contraire à l'entente intervenue.